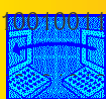


111101110000100100010011110011101101

111101110000100100010011110011010111010110

10001011 001001100

100010111001001100111110101101011111011010101



**Sud**  
Groupe GFI

# Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Septembre  
2006  
N°11

## SOMMAIRE

Non-négociations : page 1  
Consternation : page 1  
Propositions : page 2  
Communication : page 2  
Adhésion : page 2



Rappel:

[pn2006.free.fr](http://pn2006.free.fr)  
r

pour signer  
la pétition  
en ligne !

### Les Non-négociations (ou comment la direction exprime son souverain mépris)

Le 7 septembre dernier était prévue la dernière réunion de négociation entre syndicats et direction sur l'accord salarial dit "Filet de sécurité" (prévoyant une augmentation de salaire minimale pour les salariés non-augmentés pendant 3 ans). Nous sommes venus, nous avons vu, et nous sommes déçus. Et même très déçus.

**Des avancées ? Néant !** La direction nous a proposé le même texte qu'en juillet, ou presque. 1,5% pour 3 ans, rien de plus. Les salariés dont le contrat de travail est suspendu (congé parental d'éducation, pour création d'entreprise, longue maladie > à 1 an, détachement etc.) sont exclus du bénéfice de l'accord, dont la durée de validité est maintenant limitée à 3 ans.

**Pire : une régression !** Sur proposition d'un DS mal inspiré, la direction a modifié en séance son texte pour exclure du bénéfice de l'accord tout salarié qui serait démissionnaire au 1<sup>er</sup> octobre, date prévue pour la mise en œuvre de la procédure d'augmentation. Motif avoué: ils quittent GFI, alors ne nous gênons pas pour gratter le maximum pour l'entreprise. "Ah les braves gens !"

**Où sont les propositions constructives** avancées par les différents syndicats, dont notre DRH disait en juillet dernier qu'il allait en tenir compte ? Disparues, oubliées...

**Où est la bonne volonté de la direction ?** Nous comptons sur elle, mais elle est introuvable ! (Aurait-elle été licenciée pour faute grave ?)

### Consternation !

M.Tordjman s'était engagé, mais force est de constater qu'il a beaucoup de mal à lâcher de l'argent pour ses salariés. Pour ses copains du conseil d'administration ou ses actionnaires, oui. Pour les salariés, non. Résultat : la direction propose d'augmenter de 1,5% les salariés qui n'ont pas été augmentés depuis 3 ans. Et pour les non-augmentés depuis 4 ans, 5 ans, ... 10 ans ? C'est pareil : 1,5% !

#### L'actionnaire-roi

**GFI a distribué 4,634 millions d'euros aux actionnaires en 2006.** Ces actionnaires ont tant fait pour GFI ! Heu, en fait non. Mais c'est pas grave: ce sont des propriétaires ! Ils sont donc éminemment respectables. Et surtout, ce sont eux qui, théoriquement, peuvent débarquer M.Tordjman du jour au lendemain, si jamais ils découvraient tout à coup que GFI pourrait être dirigée par quelqu'un d'autre. Bref, il aime les actionnaires, il en est un lui-même, alors il les rémunère grassement, et par là-même lui-aussi. Et nous ?

#### Nous, les gueux

Nous avons reçu l'aumône-Villepin qui a coûté 0,525 million d'euros à GFI (à comparer aux 4,634 millions pour les actionnaires). Mais la plupart des salariés le constatent chaque jour: ils ne sont traités correctement par GFI que s'ils ont un moyen de pression. M. Poupon nous le dit lui-même: comme il a du mal à retenir les managers, tout leur est accordé, ou presque : le droit de ne respecter ni les accords GFI, ni même le code du travail; le droit d'imposer des conditions de déplacement scandaleuses aux salariés. Mais M. Poupon affirme qu'ils n'ont plus le droit de distribuer des IK pour des déplacements fictifs, et qu'il les surveille. Enfin ! Mais est-ce que ça va durer ? Et les vrais déplacements ? (cf. page 2)

#### Faut-il accepter un accord aussi insignifiant ?

SUD GFI, syndicat majoritaire, peut s'opposer à un accord qui lui semble inadmissible. Pour la 1<sup>re</sup> fois, nous envisageons cette possibilité, car la direction a trop abusé de notre patience. Nos adhérents en décideront démocratiquement, mais nous voulons avoir d'abord votre avis, car c'est vous que nous représentons.

**Lisez le texte du projet d'accord sur notre site, et écrivez-nous :**  
[sudgfi@free.fr](mailto:sudgfi@free.fr)

Union  
syndicale G10  
**Solidaires**

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: [sudgfi@free.fr](mailto:sudgfi@free.fr)

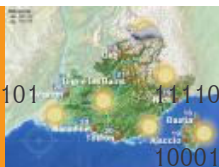
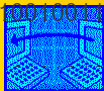
ou : 17 avenue Georges Pompidou 69003 LYON

111101110000100100010011110011101101

111101110000100100010011110011010111010110

100010111001001100

100010111001001100111110101101011111011010101



*Le sujet qui fâche !*

## Du bon usage des frais de mission

Enfin ! La direction nous a annoncé qu'elle acceptait de réviser le barème des indemnités kilométriques. Ce barème, fixé par un accord GFI de 1996, n'a JAMAIS été réévalué en 10 ans, alors même que l'accord en question prévoyait sa réévaluation annuelle. C'est peu dire qu'aujourd'hui les salariés qui doivent se rendre en voiture chez un client lointain en sont de leur poche !

La direction nous a annoncé le 7 septembre qu'elle allait dénoncer cet accord, et qu'elle entendait en négocier rapidement un nouveau. Négocier ? Nous sommes pour, tous les syndicats sont pour, nous ne demandons que ça !

### Négocier, oui, mais négocier comment ?

- en proposant d'augmenter de 1,5% les IK et en opposant une fin de non-recevoir à toutes nos propositions ?
- en proposant de supprimer les indemnités de repas pour les remplacer par des tickets restaurants ?
- en oubliant opportunément la loi Borloo du 18 janvier 1995 ? Celle-ci stipule que tout salarié envoyé en mission chez un client, et dont le temps de trajet pour aller travailler chez ce client est supérieur à son temps de trajet normal, doit recevoir une compensation, et que les modalités de cette compensation doivent faire l'objet d'un accord négocié entre employeurs et syndicats.

Si c'est comme cela que la direction entend négocier, alors tout le monde risque d'être déçu du résultat !

### Pourtant il y a urgence, car l'injustice est aujourd'hui criante.

Combien avons-nous défendu (et défendons-nous chaque mois) de salariés victimes d'ordres de mission iniques, abusifs, scandaleux ? Combien de salariés, nouveau embauchés ignorant leurs droits, qui ont payé leurs trajets de leur poche ? Vous voulez des cas réels ? En voilà :

- A Lyon les nouveaux contrats de travail stipulent que les salariés travaillent dans le "Grand Lyon", ce qui signifie que GFI refuse de leur payer des frais de déplacement. Ceux qui sont envoyés à Feyzin, lieu inaccessible en transports en commun en moins d'une heure et demie, sont bien obligés d'y aller avec leur véhicule personnel. L'accord GFI n'est simplement pas respecté. Coût pour le salarié ? De 300 euros à plus de 1000 euros selon la durée de la mission !
- Et ces nantais envoyés à 400 km, à qui on remboursait le prix du voyage en train 2me classe, et qui devaient être chez le client le lundi à 9h alors qu'il n'y a aucun train le permettant. Seule solution : partir le dimanche soir et payer une nuit d'hôtel de leur poche !

### Et pendant ce temps, les IK pleuvaient...

Et oui, GFI a beaucoup distribué d'indemnités kilométriques ces dernières années, mais certaines sont allés vers des salariés qui ne se déplaçaient pas, ou qui avaient une voiture de flotte ou de fonction. Ces anomalies ont longtemps permis à la direction de refuser toute augmentation des IK ("Vous savez combien il y en a par an ? Vous rendez compte combien ça coûterait ?!") mais M. Poupon nous affirme aujourd'hui que c'est fini: la DRH contrôle, surveille, régularise. Alors...

## C'est d'un accord juste et honnête que nous avons besoin, pas d'une parodie !

### Situation bloquée au CE d'ISSY

Les élus de SUD Groupe GFI du Comité d'Etablissement d'Issy - GFI Informatique démissionnent des postes de secrétaire-adjoint, de membre de la commission Formation et de membre de la commission Loisirs.

Lisez leur "Lettre ouverte du 20/09/2006 sur la gestion du CE" directement sur notre site Web.

### Pour mieux communiquer avec vous

Le site est prêt : nous vous invitons à venir saisir vos nom, prénom, adresses courriel et adresse postale pour recevoir nos informations syndicales importantes. Vous pourrez choisir si vous souhaitez recevoir des informations régulièrement, ou seulement dans les cas d'événement important.

Inscrivez-vous vite : <http://sudgfi.free.fr/adresses>



NOM :

Prénom :

Date de naissance :

/

/

Téléphone perso :

Téléphone pro :

Adresse :

Code postal :

Ville :

adresse e-mail perso :

Agence :

Qualification :

Date :

/

/

Signature :

**Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à**

**Syndicat SUD Groupe GFI 17 avenue GeorgesPompidou 69003 LYON**